



MAIRIE DE MULSANNE

Conseil Municipal du 24 novembre 2010

Avant d'aborder l'ordre du jour Monsieur le Maire a informé des décisions de non préemption prises depuis le dernier conseil.

Le Maire a informé des décisions prises dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal.

Le conseil municipal était réuni avec un seul point à l'ordre du jour qui concernait le bilan de la concertation sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

La délibération du 3 avril 2008 définissait les modalités de la concertation à mettre en œuvre tout au long de l'élaboration du projet de P.L.U. :

- insertion d'articles dans la presse locale,
- information dans les journaux municipal et communautaire,
- exposition avec ouverture d'un registre permettant au public de formuler des observations,
- réunion publique.

MISE EN ŒUVRE DES MODALITES DE CONCERTATION

La concertation sur le P.L.U. a pris des formes complémentaires selon l'avancement des études et la nature des informations à présenter.

- Articles dans les journaux locaux, municipaux et communautaires.

Des articles sont parus dans les journaux locaux, municipaux et communautaires. Ces articles portaient sur le rôle, les objectifs du P.L.U. ainsi que sur les orientations du Projet d' Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ils informaient également de la tenue de l'exposition et des réunions publiques.

- Ouverture d'un registre

Un registre a été ouvert au service Urbanisme-Foncier de Le Mans Métropole, et un second à la mairie de Mulsanne. Ils ont permis au public de formuler leurs observations sur l'élaboration du P.L.U. et sur le PADD

- Exposition en mairie de Mulsanne à partir du 3 juin 2010

Une exposition, qui s'est tenue à la mairie de Mulsanne à partir du 3 juin 2010 et qui a été prolongée jusqu'au 26 novembre 2010, visait à présenter le diagnostic du territoire et les grandes orientations de la commune pour les quinze ans à venir. Un registre permettant au public de formuler des observations, a été mis à disposition durant toute l'exposition.

- Réunions publiques

La réunion publique du 2 juin 2010 avait pour objet :

- d'expliquer le rôle, les objectifs, la procédure d'élaboration et le contenu du P.L.U.,
- de rappeler le diagnostic,
- de présenter les orientations du P.A.D.D.

La réunion publique du 16 novembre 2010 avait pour objet de présenter le projet de zonage et d'expliquer les principaux points du règlement.

- Site internet

La procédure d'élaboration du P.L.U. ainsi que les orientations de développement retenues ont fait l'objet d'une information sur le site Internet de la commune.

- Représentants de la profession agricole

Adresser toute correspondance à Monsieur le Maire - B.P. 05 - 72230 Mulsanne

☎ 02 43 39 13 39 - 📠 02 43 39 13 33 - ✉ contact@mulsanne.fr - 🌐 www.mulsanne.fr

Une réunion a eu lieu le 3 novembre 2010 avec les agriculteurs de la commune et la Chambre d'Agriculture de la Sarthe. Au cours de cette réunion, ont été présentés l'étude agricole réalisée par la Chambre d'Agriculture, les orientations du P.A.D.D., ainsi que le zonage et le règlement relatif au volet agricole.

- Autres formes de concertation

Les maires des communes limitrophes ont été invités à participer à l'ensemble des réunions organisées avec les Personnes Publiques Associées.

Des personnes concernées par les évolutions envisagées ont été rencontrées en mairie.

PRINCIPALES REMARQUES FORMULEES DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION

L'ensemble des remarques et suggestions formulées a alimenté le travail du comité de pilotage chargé de l'élaboration du P.L.U.

Des remarques ont été formulées sur les choix retenus pour définir les secteurs d'urbanisation future, ainsi que des demandes d'informations complémentaires sur les projets d'aménagement envisagés, notamment concernant les secteurs Jacques Prévert et la Grande Buffetières.

D'autres demandes ont porté, pour l'essentiel, sur les possibilités de réaliser de nouvelles constructions, notamment sur des terrains actuellement en zone naturelle, et sur les évolutions réglementaires entre le P.O.S. et le P.L.U.

Le bilan de la concertation a été approuvé par le conseil municipal par 18 voix pour 1 abstention et 9 voix contre.

Il sera examiné en conseil communautaire le 17 décembre 2010.

Informations :

Les documents concernant la réunion publique tenue le 16 novembre sont affichés en mairie. Ils sont consultables aux heures d'ouverture de la mairie.

Les prochains conseils se tiendront le 8 décembre et le 15 décembre à 20h en mairie.

Le procès verbal de la présente réunion du conseil municipal sera consultable en mairie dès son approbation



Compte rendu affiché le 02/12/2010

Le Maire
Jean-Claude FERRÉ